ART. 9 N° 5522

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N º 5522

présenté par M. Potier, Mme Jourdan, M. Echaniz, Mme Thomin, M. Garot et les membres du groupe Socialistes et apparentés

à l'amendement n° 1874 de M. Dive

ARTICLE 9

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« Un module d'analyse économique de l'exploitation à transmettre ou du projet d'installation au regard des productions concernées par le projet et de leurs débouchés, des capacités de diversification de l'exploitation et de ses capacités de restructuration, »

les mots:

« Un module d'évaluation économique incluant des scénarios de restructuration des outils de production, notamment au regard des filières de production et de transformation agricole dans lesquelles l'exploitation s'inscrit, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à souligner l'importance d'inclure des scénarios de restructuration des outils de production, notamment au regard des filières de production et de transformation agricole dans lesquelles l'exploitation s'inscrit.

C'est un élément extrêmement important si nous souhaitons faire du revenu agricole digne une priorité de l'action publique.